NAT'AVENIRS ETE PLOT 2

Date : Samedi 02 juin 2018
Lieu : LE HAVRE COURS REPUBLIQUE
Bassin : 25 m – 05 couloirs
Date limite d'engagements : samedi 26 mai 2018
(www.extranat.fr)

PREAMBULE

Premier circuit de compétitions officielles pour le jeune nageur, le Nat'Avenir est organisé en deux étapes hiver et été, ouvrant qualification à une étape régionale.

REUNION DU Samedi 02 Juin Après Midi

Ouverture des portes à 14h00
1ère épreuve à 15h00

- 100 m Dos Garçons et Filles
- 50 m Dos Garçons et Filles (*)
- 100 m Brasse Garçons et Filles
- 50 m Brasse Garçons et Filles (*)
- 200 m 4 Nages Garçons
- 100 m 4 Nages Garçons (*)
- Relais 4x50 m 4 Nages Filles et Garçons
- Entracte
- 50 m Papillon Filles et Garçons
- 100 m Nage Libre Filles et Garçons
- 50 m Nage Libre Garçons et Filles (*)
- 200 m 4 Nages Filles
- 100 m 4 Nages Filles (*)
- Relais 4x50 m Nage Libre Garçons et Filles

- (*) épreuves pour les p'tits nouveaux (voir règlements particuliers)

COMITE DE SEINE MARITIME
6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT
Site web : http://seinemaritime.ffnatation.fr
Courriel : ffn_76@outlook.com

NAT'AVENIRS ETE PLOT 2

Règlements particuliers

Qualificatif pour la finale Régionale Eté du « Nat'Avenirs ». (Voir fiche technique spécial règlement régional).

- Compétition ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie « Avenirs ».
- **P'tits nouveaux** : pour les nageurs ayant récemment obtenus leurs pass'Compétition, nous proposons les épreuves du nat'avenirs hiver (en rouge), les nageurs engagés dans cette option ne pourront pas prétendre à une finale Régionale.
- Les nageurs sont autorisés à participer au maximum à 3 épreuves individuelles et les relais par étape.
- **La combi, c'est pas permis !** Le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenirs » pour toutes les compétitions départementales et régionales.

Engagements

Sur extranat (www.extranat.fr) jusqu'au samedi 26 mai à minuit. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27300 HAUVILLE, accompagnés du règlement

Relais : 8,15 €
Engagement forfaitaire par nageur (courses individuelles): 9,30 €

Récompenses

- Une médaille aux trois premiers et trois premières de chaque épreuve individuelle
- Une médaille aux trois premières équipes de relais, filles et garçons.

Pénalités

- Forfait : 13,50 € par nageur sauf si déclaré par mail avant le mercredi 30 mai – 18 heures
- Officiels : se reporter au barème en vigueur

COMITE DE SEINE MARITIME
6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT
Site web : http://seinemaritime.ffnatation.fr
Courriel : ffn_76@outlook.com